

mande que soit présenté au Conseil un rapport demandant un crédit de \$10,000.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant d'affecter un crédit de \$10,000 à la pose de nouvelles conduites et de nouveaux services.

2.—Lue une lettre de M. Chas. Hébert, demandant que lui soit payée la moitié de son salaire pour le temps qu'il a été malade.

Résolu: Vu son long service et sa présente maladie, qu'il lui soit alloué la moitié de son salaire pour 30 jours.

3.—Lue une lettre de M. J.-W. O'Neill, demandant que les \$75 qui ont été votés en plus du salaire du personnel des bureaux soient ajoutés à son salaire.

Déposé sur le bureau.

4.—M. l'échevin Lévesque

Propose: De payer M. R.-N. Rivard sur le pied de \$1,300 montant du crédit affecté au salaire de M. Veary, M. Rivard étant nommé en remplacement de M. Veary.

Ladite proposition est affirmativée.

5.—Est soulevée la question de la réduction demandée par la Compagnie du Pacifique Canadien sur un de ses comptes de compteur, pour eau fournie dans la cour de la gare Viger, vu qu'une grande quantité de l'eau chargée au compteur s'est perdue à cause de défauts dans les tuyaux.

Résolu: De ne pas s'occuper de cette demande.

6.—Lue une lettre de M. Robt. Hall, plombier et proposé aux soupapes, demandant que lui soit donnée la même augmentation que celle accordée aux autres plombiers.

Le surintendant informe la Commission que M. Hall travaille depuis quelque temps comme commis.

Après discussion, M. l'échevin Turner

Propose: De lui payer le même salaire que celui payé aux autres plombiers pourvu qu'il travaille comme tel au dehors.

Ladite proposition est affirmativée.

6.—Etant soumise la question des plans de la nouvelle pompe à vapeur de 12 millions de gallons, il est

Résolu: D'ajourner l'assemblée jusqu'à vendredi, le 17 du courant, à 4 p.m., et qu'alors le surintendant soit prêt à soumettre les plans à l'examen de la Commission.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 15 janvier

Sont présents: MM. les échevins Labrecque, président, DeSerres, Giroux, Lévy et Ward.

HOTEL DE VILLE

1.—Soumis et lu un rapport de M. L.-R. Montbriant, architecte chargé de la direction des travaux de réparation au toit de l'hôtel de ville, faisant part à la Commission du résultat d'un examen de certaines parties des tours et des corniches, qui se trouvent en fort mauvais état et présentent même du danger.

Résolu: De prier M. Montbriant d'indiquer à cette Commission les travaux les plus urgents à exécuter pour prévenir les accidents.

2.—Soumise et lue une lettre de M. L.-J. Ethier recommandant M. J.-G. Paquette à la position d'assistant-surintendant de l'hôtel de ville.

Déposée sur le bureau jusqu'au remaniement de la liste officielle des employés municipaux, lors de la préparation du prochain budget.

3.—Soumis et lu un rapport du surintendant de l'Hôtel de Ville, informant la Commission que les locataires de la salle de l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde ont évacué ladite salle sans avoir donné l'avis auquel il est stipulé dans leur bail et sans avoir acquitté leur loyer.

Résolu: De référer ce rapport aux avocats de la Ville avec prière d'exercer les procédures nécessaires.

that a report be sent to the Council asking for the sum of \$10,000.

Resolved: To report to the Council asking for an appropriation of \$10,000, for the laying of new mains and services.

2.—Read a letter from Mr. Chas. Hébert, asking to be paid half time while off sick.

Resolved: That in view of his long services and present illness, he be allowed half pay for 30 days.

3.—Read a letter from Mr. J. W. O'Neill, asking that the \$75 voted over the required amount for staff salaries be added to his salary.

Laid on the table.

4.—Ald. Lévesque

Moved: That Mr. R. N. Rivard be paid at the rate of \$1,300, voted in the appropriations as the salary for Mr. Veary, Mr. Rivard having been appointed to replace Mr. Veary.

The motion was carried.

5.—The question of granting the reduction asked for by the Canadian Pacific Railway in one of their meter accounts for water supplied in Place Viger Yard, on account of a large amount of the water charged having gone to waste through defects in their pipes, being taken up.

Resolved: Not to entertain their request.

6.—Read a letter from Mr. Robt. Hall, plumber and valve man, asking that he receive the same increase of wages as granted the other plumbers.

The superintendent informed the Committee that Mr. Hall has been, working for same time as clerk.

After some discussion, Ald. Turner

Moved: That he be paid the same wages as the other plumbers provided he works as such outside.

The motion was carried.

7.—The question of the specifications for the new 12 million gallons steam pump being taken up, it was

Resolved: To adjourn until Friday, the 17th inst., at 4 p.m., when the superintendent will have the specifications ready for the Committee's consideration.

FRANK DOWD,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 15th of January.

Present: Ald. Labrecque, chairman, DeSerres, Giroux, Lévy and Ward.

CITY HALL

1.—Submitted and read a report from Mr. L. R. Montbriant, the architect intrusted with the supervision of repair works which are being made on the City Hall roof, informing the Committee that he had examined certain parts of the towers and cornices which were in a very bad state and were even dangerous.

Resolved: That Mr. L. R. Montbriant be requested to point out the works which are most urgently needed to prevent accidents.

2.—Submitted and read a letter from Mr. L. J. Ethier, recommending Mr. J. G. Paquette for the position of assistant City Hall superintendent.

Laid on the table until the official list of civic employees has been revised when the next budget is voted.

3.—Submitted and read a report from the City Hall superintendent informing the Committee that the tenants of the former Ste. Cunégonde town-hall had left the said hall without giving the notice stipulated in their lease and without paying the rent due.

Resolved: That said report be referred to the City attorneys with instructions to take the required legal steps.